
Conférence du désarmement

26 mai 2009

Français

Compte rendu définitif de la mille cent trente-septième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 26 mai 2009, à 10 h 10.

Président: M. Idriss Jazaïry (Algérie)

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

Le Président (*parle en anglais*): La salle est pleine et le programme d'aujourd'hui est chargé. Je vous propose donc de commencer maintenant, et je déclare ouverte la 1137^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

(*parle en français*)

Avant de passer la parole aux orateurs qui sont inscrits pour aujourd'hui, je voudrais, au nom de la Conférence et en mon nom propre, saisir l'occasion qui nous est offerte pour faire nos adieux à deux de nos honorables collègues, l'Ambassadeur Sumio Tarui et l'Ambassadeur Johannes Landman. Pendant leur séjour à Genève ces deux éminents représentants permanents ont effectivement assuré une représentation de leur pays avec distinction et ont fait preuve d'un professionnalisme exemplaire. Je tiens à remercier vivement les Ambassadeurs Tarui et Landman pour les multiples contributions qu'ils ont apportées à nos travaux et à nos délibérations durant leur mandat à Genève. Au nom de la Conférence du désarmement et au nom des membres de l'équipe des six Présidents, je voudrais souhaiter à nos collègues et à leur famille tous nos vœux de succès pour l'avenir. Nous avons aujourd'hui une longue liste d'orateurs, une quinzaine jusqu'à maintenant.

(*parle en arabe*)

Je voudrais donc donner la parole pour commencer à l'Ambassadeur Faysal Khabbaz Hamoui de la République arabe syrienne.

M. Hamoui (République arabe syrienne) (*parle en arabe*): Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de m'associer à vous pour souhaiter mes vœux les plus sincères à nos amis, l'Ambassadeur Tarui et l'Ambassadeur Landman. J'aimerais leur dire que leur courage et leur audace vont beaucoup nous manquer, de même que le rôle constructif qu'ils n'ont cessé de jouer à la Conférence du désarmement. Je leur souhaite, ainsi qu'à leur famille, le plein succès et le bonheur.

Permettez-moi également, d'emblée, de vous adresser, ainsi qu'aux autres membres de votre Mission à Genève, mes sincères félicitations et de vous exprimer toute ma gratitude pour les louables efforts et pour les larges consultations qui ont abouti à l'élaboration du document CD/1863 en coopération avec les cinq autres Présidents, eux aussi dignes de notre gratitude et de nos félicitations.

Permettez-moi également de saluer les déclarations importantes livrées par M. Mourad Medelci, Ministre des affaires étrangères de l'Algérie, M^{me} Micheline Calmy-Rey, Ministre des affaires étrangères de la Suisse, et le Secrétaire général de l'ONU, déclarations qui ont apporté encouragements et soutien appuyés à notre Conférence.

Le monde traverse actuellement une période de transition importante. Cette période se caractérise par un désir accru de dialogue, de coopération et de négociation pour éliminer la menace que constitue la possession d'arsenaux nucléaires par certains États. C'est là une lueur d'espoir pleine de promesses. Une relative détente s'est instaurée dans les relations internationales, et un dialogue constructif s'est engagé.

Mon pays, comme tous les pays du Groupe des 21, dont il est membre et qu'il appuie énergiquement, souhaite faire des progrès tangibles vers l'élimination des armes nucléaires, en particulier de celles que contiennent les arsenaux des États situés dans des régions instables comme le Moyen-Orient. Il est convaincu que si des armes aussi abjectes subsistent, le risque de guerres et de conflits sera multiplié et ne fera qu'exacerber les tensions dans la région.

Le document dont vous nous avez saisis est le résultat de nombreux efforts assidus et constructifs accomplis pendant des années dans le but de réaliser des progrès tangibles vers la mise en œuvre des quatre piliers de la Conférence. Un des aspects sans doute les

plus positifs du document CD/1863 tient au fait qu'il porte sur les principaux points suivants:

1. La négociation d'un traité sur la production de matières fissiles doit être une mesure de désarmement, et non uniquement une mesure de non-prolifération;
2. La création de groupes de travail en tant que nouveau mécanisme en vue d'entamer des négociations et des discussions est une bonne idée, et elle est conforme au Règlement intérieur de la Conférence;
3. Les futures négociations sur les matières fissiles reposeront sur l'initiative Shannon et sur la proposition des cinq ambassadeurs, elles-mêmes basées sur le principe de la vérification et de l'élimination des stocks;
4. Les négociations sur le traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles n'exclut pas le principe de l'élimination des stocks ni la possibilité d'envisager la rédaction d'un instrument international juridiquement contraignant.

À l'image d'autres États membres, nous espérons que le document mettrait davantage l'accent sur la question des garanties négatives de sécurité et sur la Convention de Paris, mais nous sommes bien conscients qu'il est impossible d'aboutir à un document intégré qui réponde aux priorités et aux aspirations de 192 États. En conséquence, Monsieur le Président, ma délégation appuie le document CD/1863 et travaillera avec vous et les cinq autres Présidents pour faire des progrès de fond qui satisferont tout le monde et feront sortir la Conférence de l'impasse prolongée dans laquelle elle se trouve.

Le Président (*parle en arabe*): Merci beaucoup. Je donne la parole à l'Ambassadeur de la République de Corée.

M. IM Han-taek (République de Corée) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à vous-même et aux autres membres de la plate-forme présidentielle pour les efforts acharnés que vous avez déployés pour permettre à la Conférence du désarmement de reprendre un travail de fond en parvenant à un consensus sur son programme de travail. Je voudrais également exprimer ma sincère gratitude à l'Ambassadeur Tarui et à l'Ambassadeur Landman pour l'excellence et la sagesse dont ils ont tous deux fait preuve dans leurs travaux à la Conférence. Je regrette tout particulièrement de voir ces deux diplomates chevronnés, que je tiens en haute estime, quitter la Conférence à un stade aussi critique de ses travaux.

Aujourd'hui, je voudrais faire deux remarques. La première concerne l'essai nucléaire réalisé par la République populaire démocratique de Corée, et la deuxième porte sur le projet de programme de travail présenté par le groupe des six Présidents.

Après avoir lancé un missile à longue portée, le 5 avril 2009, en violation de la résolution 1718 (2006) du Conseil de sécurité des Nations Unies, la République populaire démocratique de Corée a annoncé qu'elle avait procédé à un deuxième essai nucléaire le 25 mai, au mépris des avertissements répétés de mon Gouvernement et de la communauté internationale. Cet essai nucléaire constitue non seulement une menace sérieuse pour la paix et la stabilité sur la péninsule coréenne, en Asie du Nord-Est et au-delà, mais aussi une grave difficulté pour le régime international de non-prolifération. En outre, il constitue un acte inacceptable de provocation, qui bafoue les obligations énoncées dans la Déclaration conjointe sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne et dans les accords conclus dans le cadre des pourparlers à six, et constitue une violation flagrante de la résolution 1718 (2006), qui exige d'elle qu'elle ne procède à aucun nouvel essai nucléaire.

La République de Corée estime que la communauté internationale doit envoyer un message fort et clair à la République populaire démocratique de Corée à la suite de cette violation flagrante de la résolution du Conseil de sécurité. À cette fin, elle entend maintenir

une coopération étroite avec les autres participants aux pourparlers à six, à savoir les États-Unis d'Amérique, le Japon, la Chine et la Fédération de Russie, ainsi qu'avec l'ensemble de la communauté internationale, de façon à faire en sorte que des mesures appropriées soient prises par le Conseil de sécurité.

Le Gouvernement de la République de Corée demande en outre instamment à la République populaire démocratique de Corée de renoncer à ses armes nucléaires et à l'ensemble de ses programmes nucléaires, de réintégrer immédiatement le régime institué par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), et de respecter scrupuleusement les normes internationales en membre responsable de la communauté internationale.

L'essai nucléaire mené par la République populaire démocratique de Corée nous rappelle une nouvelle fois la menace majeure que la prolifération nucléaire fait peser sur la paix et la sécurité de la communauté internationale et renvoie également la Conférence du désarmement à sa responsabilité, qui est de combattre cette menace.

Permettez-moi à présent d'exprimer le point de vue de ma délégation concernant la situation actuelle de la Conférence. Tout d'abord, je tiens à vous exprimer, ainsi qu'aux autres Présidents de cette année, ma sincère gratitude pour les efforts collectifs que vous avez faits dans le but de saisir officiellement la Conférence du document CD/1863, qui renferme un projet de décision visant à mettre en place un programme de travail pour la session de 2009.

Tous les récents événements survenus dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, y compris la réunion du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP à New York, soulignent l'urgente nécessité de réactiver «un nouveau multilatéralisme», comme l'a souligné, à juste titre, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon. Il est particulièrement encourageant pour la Conférence du désarmement d'observer que la communauté du désarmement éprouve, dans son immense majorité, le sentiment que la Conférence doit être relancée, après plus de dix années de blocage. Ma délégation estime que les États membres de la Conférence doivent répondre à ces appels primordiaux en prenant collectivement, en temps voulu et de façon responsable, des mesures appropriées.

Ma délégation est heureuse d'exprimer son soutien au document CD/1863. Nous croyons que ce projet de décision propose une approche équilibrée et réaliste des sept points de l'ordre du jour de la Conférence, en particulier des quatre questions centrales, dont ma délégation a figuré au nombre des plus ardents défenseurs. Nous espérons que la Conférence parviendra à un consensus sur le document CD/1863 et qu'elle reprendra un travail de fond dès que possible, sur la base d'une véritable volonté politique et d'une confiance mutuelle entre les États membres.

En conclusion, Monsieur le Président, je vous apporte le plein appui de ma délégation aux efforts faits par vous-mêmes et les autres Présidents de cette année pour mettre en œuvre le document CD/1863.

Le Président (*parle en anglais*): Je vous remercie de cette déclaration, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Japon.

M. Tarui (Japon) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à vous remercier des aimables paroles qui m'ont été adressées, et puisque c'est la première fois – et, malheureusement, la dernière fois – que je prendrai la parole sous votre présidence. Permettez-moi de commencer par vous adresser mes félicitations les plus chaleureuses, Monsieur l'Ambassadeur Jazaïry, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement, et de vous assurer que mon pays appuiera pleinement vos efforts en ce moment crucial.

Avant de faire un bref discours d'adieu, permettez-moi de vous livrer une déclaration concernant le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée et une autre déclaration sur la position du Japon concernant le document CD/1863.

Hier, la République populaire démocratique de Corée a annoncé qu'elle avait réussi à mener un essai nucléaire souterrain. Cet essai nucléaire, associé à l'accumulation par ce pays de missiles balistiques susceptibles de servir de vecteurs d'armes de destruction massive, constitue une grave menace pour la sécurité du Japon, compromet gravement la paix et la sécurité de l'Asie du Nord-Est et du reste du monde, et est, à ce titre, totalement inacceptable. Le Japon proteste vigoureusement, et condamne avec énergie cet essai nucléaire. Un tel comportement constitue une violation flagrante de la résolution 1718 de l'Assemblée générale des Nations Unies, du 14 octobre 2006, et menace gravement le régime international de non-prolifération nucléaire.

Les membres du Conseil de sécurité ont décidé de commencer à travailler immédiatement à l'élaboration d'une résolution sur cette question. Le Japon entend contribuer activement aux discussions qui auront lieu au sein du Conseil de sécurité et d'autres instances avec la communauté internationale et, en particulier, avec les parties aux pourparlers à six. Par ailleurs, le Japon exige de la République populaire démocratique de Corée qu'elle se conforme pleinement aux obligations qui lui incombent en vertu de la résolution du Conseil de sécurité 1718 (2006) et des autres résolutions et déclarations pertinentes.

Conformément à l'objet de la présente séance plénière, je voudrais maintenant exposer en détail le point de vue du Japon concernant le document CD/1863. La différence essentielle, selon nous, entre le document CD/1840 et le document CD/1863, tient au fait que dans le premier, les négociations sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles doivent être menées sans aucune condition, tandis que le second prévoit la négociation d'un traité vérifiable. Une vérification efficace risque de poser des problèmes techniques. Néanmoins, la position du Japon est demeurée cohérente sur cette question, et nous avons présenté un document de travail (CD/1744) dans lequel nous proposons des moyens possibles de vérification d'un tel traité. Par conséquent, nous nous félicitons des négociations qui visent à aboutir à un traité vérifiable.

Dans le cadre de la promotion du désarmement, il est logique et nécessaire que les discussions sur chaque point de l'ordre du jour de la Conférence progressent de façon indépendante, et il serait malvenu d'empêcher les progrès dans un domaine simplement parce que les progrès sont plus lents dans un autre. Cela dit, cependant, le document CD/1863 est selon nous complet et équilibré, car elle permet une discussion de fond sur les trois autres questions fondamentales au sein des organes subsidiaires, et met un accent particulier sur la possibilité de négociations futures sur ces questions. Par conséquent, ma délégation tient à dire qu'elle accepte la proposition actuelle et demande instamment à toutes les autres délégations de se joindre au consensus.

D'autre part, même si nous commençons les négociations sur les matières fissiles cette année, il serait irréaliste d'attendre la conclusion de telles négociations d'ici la fin de la présente session. Même si le Japon est prêt à entamer des négociations à tout moment, il serait judicieux d'adopter cette année un mandat de négociation et un calendrier de travail pour les sessions de l'année prochaine et au-delà.

Ce qui est important pour promouvoir le désarmement nucléaire au niveau international, c'est de produire et mettre en œuvre un traité sur les matières fissiles aussi rapidement que possible. Nous devons par conséquent trouver le moyen de poursuivre les négociations jusqu'à leur terme. Certes, l'article 28 du Règlement intérieur dispose que «la Conférence établit au début de la session annuelle son programme de travail», mais nous croyons que cela ne l'empêche nullement de reconduire par consensus un programme de

travail d'une année sur l'autre, jusqu'au terme des négociations. Nous pourrions ainsi poursuivre les négociations dans le cadre du même mandat jusqu'à leur terme. Par ailleurs, solution plus pratique, nous pourrions faire figurer dans le rapport annuel de la Conférence son intention ou son désir de reconduire son programme de travail pour l'année prochaine.

Permettez-moi à présent de prononcer mon discours d'adieu. Aujourd'hui, c'est ma dernière séance plénière, et je voudrais profiter de cette occasion pour faire un certain nombre d'observations personnelles, en guise d'adieux pour vous tous.

Lorsque je reconsidère ces deux ans et demi passés en tant que représentant de mon pays pour le désarmement, je quitte Genève avec quelques regrets. Cette période a été une période passionnante ici à la Conférence, et le monde a vécu de grands changements qui ont animé notre travail. De même, nous avons pu observer à la Conférence un élan vers une reprise de l'activité de base de cette instance, qui est de négocier des traités de désarmement. Mon souhait est que cet élan se traduise par des résultats positifs plus constructifs à la Conférence.

À cet égard, je tiens à rendre hommage aux Présidents de l'année dernière et de cette année pour leur contribution à ces progrès et à leurs efforts soutenus et coordonnés au cours des dernières années. Un climat beaucoup plus productif s'est instauré. Je tiens également à féliciter les coordonnateurs pour les différentes questions de leurs efforts inlassables en vue de guider l'examen de notre ordre du jour.

Un des principaux plaisirs que j'ai éprouvés durant mon séjour à Genève a été d'accueillir chaque année les Messagers de paix des lycées de Nagasaki. Cette exubérance juvénile m'a fait ressentir avec acuité la responsabilité qui est la nôtre à la Conférence du désarmement. Ce programme n'est qu'un exemple des efforts déployés en dehors de cette instance et qui témoignent d'un vif intérêt pour le désarmement, efforts que nous voyons s'intensifier depuis quelques années. Il est temps pour la Conférence de faire des progrès, aussi modestes soient-ils. En outre, nous, les diplomates, sommes considérés comme des experts dans la quête de moyens de progresser, et il nous incombe de le faire. Pourtant, comme pour toute autre question, le temps compte, et nous devons agir de toute urgence avant d'être pris de cours par les événements.

Au terme de cette déclaration, je voudrais conclure en disant merci à tous mes chers collègues ici présents pour leur bonne humeur, leurs conseils et leur coopération. En particulier, je tiens à exprimer ma reconnaissance au Secrétaire général de la Conférence, M. Sergei Ordzhonikidze, à son adjoint, M. Tim Caughley, qui a récemment pris sa retraite, au personnel du secrétariat, aux interprètes qui ont pour incroyable tâche de faire disparaître les obstacles linguistiques, et à tous les représentants de la société civile présents dans la galerie, qui nous rappellent que le monde extérieur nous regarde et attend. Dans ce contexte, je salue la tenue, jeudi, de la séance officielle consacrée à la façon de faire bénéficier la Conférence des contributions de la société civile.

Sans plus m'attarder, je vous souhaite le plein succès, et j'ai sincèrement hâte de vous revoir.

Le Président (*parle en anglais*): Un merci spécial à vous, Monsieur l'Ambassadeur Tarui, de votre déclaration, qui est votre discours d'adieu à cette instance. Je donne la parole au représentant du Canada.

M. Grinius (Canada) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour le brio avec lequel vous exercez la présidence. Je voudrais également saisir cette occasion de vous remercier, ainsi que les autres Présidents de cette année, d'avoir établi le projet de décision en vue d'adopter un programme de travail pour la session de 2009, projet qui figure dans le document CD/1863.

Les événements de ces derniers mois ont suscité une nouvelle dynamique et un climat favorable au renouvellement de l'action multilatérale en faveur du désarmement et de la non-prolifération. La Conférence du désarmement doit saisir cette occasion, et il n'y a pas de meilleur moment que maintenant.

Nous avons soigneusement examiné le projet de décision contenu dans le document CD/1863, et nous estimons qu'il représente un compromis équilibré. Je tiens à souligner qu'il s'agit d'un compromis. Le Canada est prêt à appuyer le projet de décision comme base des futurs travaux de la Conférence du désarmement. Nous espérons que les autres délégations appréhenderont ce document dans le même état d'esprit constructif et dans le même souci de compromis, afin de permettre à la Conférence du désarmement de parvenir à un consensus et de reprendre son travail de fond.

Par ailleurs, je tiens à dire que nous avons observé le climat international positif en ce qui concerne le désarmement et la non-prolifération, nécessaire à l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires. Toutefois, dans ce contexte, nous prenons acte avec beaucoup d'inquiétude du dernier essai nucléaire mené par la République populaire démocratique de Corée, qui représente une menace pour la sécurité internationale et plus particulièrement pour la stabilité de l'Asie du Nord-Est.

Enfin, à titre personnel, je tiens à remercier l'Ambassadeur Tarui et l'Ambassadeur Landman, non seulement pour leur magnifique travail à la Conférence du désarmement, mais aussi pour la tolérance et la patience dont ils ont fait preuve à mon égard alors qu'ils m'expliquaient les façons de procéder de cette instance.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur du Canada et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la Turquie.

M. Üzümcü (Turquie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole, permettez-moi de vous féliciter chaleureusement de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous exprimer ma gratitude pour votre direction avisée.

Je tiens à vous féliciter d'avoir, mardi dernier, saisi la Conférence du projet de décision portant sur l'adoption d'un programme de travail pour la session de 2009, contenu dans le document CD/1864. Nous apprécions vos efforts inlassables dans ce contexte, ainsi que ceux de vos collègues de la plate-forme présidentielle. Cet ouvrage collectif démontre encore une fois toutes les vertus du système de plate-forme présidentielle.

Ma délégation considère le document CD/1863 comme l'aboutissement des efforts conjugués menés par tous les membres de la Conférence, qui ont pris de l'ampleur ces dernières années, dans le but de surmonter l'impasse dans laquelle la Conférence se trouvait enfermée depuis douze ans. La Turquie a eu l'occasion de contribuer à ces efforts en soumettant l'année dernière, au nom de la plate-forme présidentielle, le document CD/1840. En effet, le processus en cours comprend la proposition des cinq Ambassadeurs et les documents CD/2007/L.1, CD/1840 et, désormais, CD/1863. Maintenant, ce processus devrait s'accélérer.

Il me paraît extrêmement difficile, voire impossible, d'envisager qu'un compromis puisse satisfaire pleinement les attentes de tous. Pourtant, je crois qu'il faut maintenant s'efforcer de mettre l'accent sur les dénominateurs communs qui pourraient nous aider à trouver une ouverture. Nous devrions tâcher de combler nos divergences de vues persistantes. Il est nécessaire que toutes les délégations fassent preuve de souplesse, non seulement pour parvenir à un consensus sur le document CD/1863, mais aussi sur la façon de procéder ultérieurement. Une telle démarche permettrait de restaurer la Conférence dans son rôle fondamental en matière de promotion de la paix et de la sécurité mondiales, et en tant qu'instance de négociation dans le domaine de la limitation des armements et du

désarmement. Tel est le souhait de beaucoup, y compris du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Vous pouvez compter sur le soutien de la Turquie pour faire progresser ce processus.

Comme le point de vue de ma délégation concernant les sept points de l'ordre du jour est bien connu de cette instance, je ne vois aucune raison de les répéter aujourd'hui. Néanmoins, permettez-moi d'évoquer la troisième réunion du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP de 2010, qui s'est achevée à New York il y a deux semaines. Le climat constructif qui règne au sein du Comité préparatoire est porteur de promesses. L'environnement international actuel est plus favorable que jamais à la promotion des efforts multilatéraux de limitation des armements et de désarmement. À ce titre, je pense qu'il est grand temps de faire usage de ces possibilités.

Je pense que l'ouverture de négociations sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais (TICE) et, il faut l'espérer, un prolongement du Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs (START I), qui figuraient parmi les 13 mesures pratiques adoptées en 2000, pourraient jouer un rôle moteur de succès en 2010. Les événements récents ont mis en évidence l'importance du TICE. À cette occasion, je tiens à réaffirmer l'importance que mon pays attache à ce traité fondamental, qui a été négocié avec succès par cette instance.

La Conférence du désarmement est en mesure de jouer un rôle historique à ce stade, pour autant que l'esprit de souplesse et de compromis soit présent. Les progrès de nos travaux permettront de redonner vie au régime du TNP, mais ils auront aussi des incidences plus larges sur les activités multilatérales de désarmement menées au sein de l'Organisation des Nations Unies ou ailleurs. Dans ce contexte, je salue vos propos de vendredi dernier, selon lesquels les Présidents de cette année envisageaient de tenir des réunions avec des groupes régionaux en vue de solliciter leurs réponses à la proposition. Ma délégation souhaite sincèrement que la Conférence puisse aller de l'avant, et nous ne ménagerons aucun effort à cette fin.

Avant de conclure, je tiens à dire combien je regrette de voir deux éminents collègues et amis quitter Genève. L'Ambassadeur Tarui et l'Ambassadeur Landman ont apporté une contribution très précieuse à nos travaux. Je leur souhaite tout le meilleur.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'ambassadeur de la Turquie, et j'ai maintenant le plaisir de donner la parole à l'Ambassadeur Landman, des Pays-Bas.

M. Landman (Pays-Bas) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, puis-je solliciter votre indulgence? Mon épouse a souhaité être présente à cette occasion. Elle est la personne la plus importante dans ma vie, mais elle a été retenue parce que les déménageurs sont arrivés en retard aujourd'hui et elle a dû les attendre. Je serais très reconnaissant si vous pouviez donner la priorité à tous les autres orateurs qui souhaitent prendre la parole ce matin.

Le Président (*parle en anglais*): Il y a un proverbe français qui dit: «Ce que femme veut, Dieu veut.» Je me dois donc d'accéder à votre demande et de vous inscrire en dix-septième position sur la liste. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Mundaraín (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*): Je vous remercie, Monsieur le Président. Permettez-moi de commencer par souscrire à toutes les paroles de reconnaissance adressées à l'Ambassadeur Tarui et à l'Ambassadeur Landman. Je voudrais également saisir cette occasion d'exprimer notre préoccupation suite aux événements qui se sont produits dans la péninsule coréenne; nous attendons que des efforts soient faits pour garantir la paix et la sécurité.

Monsieur le Président, mon gouvernement est particulièrement heureux de vous voir, Monsieur Jazaïry, Ambassadeur et représentant permanent de la République démocratique populaire d'Algérie, exercer cette importante fonction. Soyez assuré de l'appui indéfectible de ma délégation.

Sous votre présidence, la Conférence du désarmement a connu un nouvel élan. Cette atmosphère optimiste a été confirmée par la présence dans cette salle, la semaine dernière, de personnalités éminentes: M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Mourad Medelci, Ministre des affaires étrangères de l'Algérie, et M^{me} Micheline Calmy-Rey, Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse. Pour nous, la participation de ces hôtes de marque est une illustration supplémentaire de l'atmosphère positive qui règne dans le domaine du désarmement.

Monsieur le Président, mon gouvernement souhaite l'adoption rapide d'un programme de travail qui puisse nous permettre de sortir de l'impasse à la Conférence du désarmement et de reprendre un travail de fond, de sorte que cette instance puisse retrouver son rôle d'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Depuis que la Conférence se trouve dans l'impasse, nous avons été constructifs et flexibles, en appuyant tous les efforts officiels et officieux destinés à promouvoir un accord sur le programme de travail. L'année dernière, ma délégation, qui a exercé une des présidences de la Conférence pour 2008, a appuyé la présentation du document CD/1840, dans le but de faire progresser la Conférence.

Dans le même ordre d'idées, nous avons été saisis du document CD/1863, qui définit les éléments importants que la République bolivarienne du Venezuela appuie dans le domaine du désarmement et de la limitation des armements. Monsieur le Président, nous nous félicitons de la manière dont vous avez encouragé ces efforts en matière de procédure, la poursuite du dialogue et le large processus de consultation qui a permis d'harmoniser les positions. Cet effort a permis de parvenir à un accord sur la formulation des différents mandats qui ont été proposés, sur la base des travaux des coordonnateurs de l'examen des points de l'ordre du jour. Nous sommes très reconnaissants aux coordonnateurs pour les efforts qu'ils ont faits dans le contexte des réunions officieuses qu'ils ont organisées et pour les rapports qu'ils ont présentés.

Après avoir soigneusement examiné ce texte, mon gouvernement a décidé de l'appuyer, prouvant une nouvelle fois sa volonté de parvenir à un consensus. Nous croyons que le document CD/1863 renferme les éléments nécessaires pour permettre aux membres de la Conférence du désarmement de parvenir à un accord visant à adopter un programme de travail, attendu depuis si longtemps.

De la même façon que le Gouvernement vénézuélien a maintes fois fait preuve de souplesse, ma délégation prie instamment les autres délégations d'en faire de même et d'adopter des positions conciliantes. Des groupes de travail pourraient alors être mis en place pour commencer à travailler, comme vous l'avez décrit, dans les domaines suivants:

- Échanges de vues et d'informations concernant les «mesures concrètes pour des efforts systématiques et progressifs visant à réduire les armes nucléaires, avec pour objectif ultime leur élimination»;
- Négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles entrant dans la fabrication d'armes ou autres dispositifs explosifs nucléaires, sur la base du document CD/1299;
- Débats de fond, sans restriction, sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique;

- Débats de fond, sans restriction, sur des arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de l'emploi de ces armes.

En outre, la Conférence pourra désigner des coordonnateurs spéciaux pour des sujets tels que «Nouveaux types d'armes de destruction massive et nouveaux systèmes d'armes; armes radiologiques», «Programme global de désarmement» et «Transparence dans le domaine des armements».

Nous saluons le climat de compréhension qui règne actuellement à la Conférence, et vous invitons tous à sortir de cette léthargie. Il est temps de reprendre un travail de fond à la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis d'Amérique.

M. Larson (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends officiellement la parole sous votre direction, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. Je tiens également à saluer le travail accompli par l'Ambassadeur Le Hoai Trung, du Viet Nam, et par l'Ambassadeur Chipaziwa, du Zimbabwe, alors qu'ils assuraient la présidence de la Conférence au début de l'année. Les efforts concertés des six Présidents de cette année nous ont conduits à un stade qui, pour beaucoup d'entre nous, est une première à la Conférence, et nous nous associons à d'autres pour demander instamment que les derniers efforts collectifs pour parvenir à un accord soient faits.

Je voudrais également m'associer à ceux qui ont reconnu et salué le travail dévoué de l'Ambassadeur Tarui et de l'Ambassadeur Landman. Leur énergie, leur engagement, leurs conseils et leur expérience nous manqueront et nous leur souhaitons plein succès dans leurs futures activités.

Ma délégation et mon gouvernement sont demeurés silencieux, mais non inactifs, au cours de la première partie des délibérations de la Conférence cette année. Nous avons écouté attentivement les déclarations faites ici même, dialogué avec les membres de la Conférence et, surtout, entamé un examen attentif et réfléchi sur la manière de promouvoir la sécurité internationale et la sécurité des États-Unis. Entre les sessions de la Conférence, le Président Obama et les autres membres importants de son administration ont commencé à préciser comment le désarmement, en particulier le désarmement nucléaire, occuperait une place de premier ordre dans notre politique nationale et dans nos relations internationales. Ils ont aussi clairement fait savoir qu'ils s'attendaient à ce que la Conférence recommence à jouer un rôle de premier plan dans le désarmement international, d'abord avec l'ouverture immédiate de négociations sur un traité concernant l'arrêt de la production de matières fissiles.

Notre principe fondateur a été exprimé par le Président Obama dans son discours prononcé à Prague le 5 avril, lorsqu'il a annoncé, en substance, que les États-Unis s'efforceraient de faire adopter un nouveau traité interdisant de façon vérifiable la production de matières fissiles destinées à des armes nucléaires. M^{me} Gottemoeller, Secrétaire d'État adjointe, a en outre précisé, un mois plus tard, lors de la réunion du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP de 2010, à New York, que la négociation d'un traité vérifiable sur l'arrêt de la production de matières fissiles était la première des priorités des États-Unis à la Conférence du désarmement. Les membres de la Conférence l'auront bien noté, le qualificatif de vérifiable pour désigner un traité sur les matières fissiles marque un geste important de la part des États-Unis, qui sont déterminés à faire avancer le processus.

Nous ne nous faisons aucune illusion et savons fort bien que la négociation d'un traité sur les matières fissiles ne sera ni rapide ni facile. Tous les États à la Conférence du désarmement devront consentir à un effort ciblé pour résoudre les questions difficiles qui les attendent. Nous sommes à présent saisis d'un document, le document CD/1863, qui offre un moyen par lequel ces négociations peuvent commencer, de même que des discussions sérieuses sur l'ensemble des questions de désarmement qui reflètent les préoccupations actuelles des membres de la Conférence. Si nous appuyons l'approche préconisée dans le document CD/1840 et, il faut le dire, la clarté de la formulation de ce document, je reconnais que le texte actuel reflète les efforts considérables déployés par les six Présidents pour établir un document élaboré, fruit d'un fragile équilibre, qui a désormais de bonnes chances de recueillir un consensus. Il semble toutefois que nous n'en soyons pas encore là, la garantie fondamentale qui protège les intérêts de sécurité de chaque membre de la Conférence imposant un consensus total et complet, mais nous en sommes proches, et je suis heureux de signaler que les États-Unis sont prêts à se joindre à ce consensus dès qu'il sera atteint dans le cadre du texte actuel.

Ma délégation attend avec impatience l'adoption rapide d'un programme de travail sérieux et ciblé devant permettre à la Conférence de reprendre l'exercice de son mandat de négociation. Permettez-moi une nouvelle fois, Monsieur le Président, de vous exprimer à vous et à tous les Présidents de cette année notre gratitude et notre admiration pour les efforts inlassables que vous avez déployés pour nous permettre d'arriver au stade actuel.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant des États-Unis de sa contribution, et j'ai maintenant le plaisir de donner la parole à mon éminente collègue, également membre de la plate-forme présidentielle de cette année, l'Ambassadrice Millar, de l'Australie.

M^{me} Millar (Australie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, en ma qualité de représentante de mon pays, je tiens à vous remercier des efforts que vous faites pour guider nos travaux au cours de votre présidence. Permettez-moi également, à la fois en tant que représentante de mon pays et en tant que membre de la plate-forme présidentielle de cette année, de vous remercier d'avoir élaboré, en consultation avec les États membres de la Conférence, le projet de décision sur un programme de travail qui figure dans le document CD/1863. Il va sans dire que nous appuyons pleinement cette proposition, et que nous comptons sur son adoption rapide. Il nous semble, comme l'orateur précédent vient de le noter, que nous sommes tout proches du consensus.

Comme d'autres délégations, nous nous félicitons de l'amélioration du climat international actuel dans le domaine de la non-prolifération et, plus généralement, du désarmement, amélioration dont témoignent, par exemple, les récentes déclarations des Présidents Obama et Medvedev, et les déclarations faites à la récente réunion du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP. C'est pourquoi il est particulièrement regrettable et profondément troublant que la République populaire démocratique de Corée ait procédé à un essai nucléaire le 25 mai dernier. Le Premier Ministre australien, M. Rudd, et le Ministre australien des affaires étrangères, M. Smith, ont condamné cet essai sans équivoque. L'essai en question est en violation flagrante de la résolution du Conseil de sécurité 1718 (2006). Nous nous félicitons de la réaction rapide du Conseil de sécurité.

Enfin, comme d'autres avant moi, je saisis cette occasion de remercier l'Ambassadeur Tarui, du Japon, et l'Ambassadeur Landman, des Pays-Bas, pour leur contribution importante aux travaux de cette instance. Nous avons beaucoup apprécié de travailler avec eux et nous leur souhaitons tout le succès possible dans leurs futures entreprises.

Le Président (*parle en anglais*): Merci beaucoup, Madame l'Ambassadrice. Je donne maintenant la parole à la représentante de la Nouvelle-Zélande.

M^{me} Liufalani (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'exprimer la sincère reconnaissance de ma délégation à vous-même et aux autres membres de la plate-forme présidentielle pour les efforts inlassables consentis dans le but d'obtenir un accord sur un programme de travail pour la Conférence. Le document CD/1863 représente une bonne base pour les travaux futurs de la Conférence, et la Nouvelle-Zélande est heureuse d'appuyer cette proposition.

Je voudrais également saisir cette occasion d'évoquer brièvement le récent essai nucléaire réalisé par la République populaire démocratique de Corée. La Nouvelle-Zélande condamne vivement l'essai nucléaire de la République populaire démocratique de Corée annoncé hier. J'appelle l'attention des membres sur la déclaration faite hier à ce sujet par M. Muray McCully, Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande.

Cet essai est un acte de pure provocation qui risque de déstabiliser la péninsule coréenne et toute la région. Il va aussi à l'encontre de l'élan positif dont nous sommes témoins depuis quelques mois dans le domaine du désarmement nucléaire et de la non-prolifération.

La Nouvelle-Zélande, qui appuie depuis longtemps le processus des pourparlers à six, demande instamment à la République populaire démocratique de Corée de reprendre immédiatement ce dialogue pour résoudre les problèmes de la péninsule coréenne.

La Nouvelle-Zélande a déjà exprimé sa déception suite aux mesures prises par la République populaire démocratique de Corée dans le cadre du développement de son programme nucléaire, notamment en appuyant les mesures adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies en réaction à ces actes.

La Nouvelle-Zélande est prête à s'associer à la communauté internationale pour examiner les mesures à prendre en réaction à la récente annonce de la République populaire démocratique de Corée.

Je voudrais également saisir cette occasion pour faire, au nom de la délégation néo-zélandaise, mes adieux à l'Ambassadeur Tarui et à l'Ambassadeur Landman. Nous avons travaillé en relation étroite avec vous deux, et nous vous souhaitons tout le meilleur dans vos projets futurs.

Le Président (*parle en anglais*): Merci beaucoup.

(*Parle en arabe*)

L'Ambassadeur d'Égypte a demandé la parole.

M. Badr (Égypte) (*parle en arabe*): Monsieur le Président, je tiens à exprimer la grande satisfaction de ma délégation au vu des efforts que vous faites dans le cadre de votre mandat de Président de la Conférence. Ces efforts ont porté leurs fruits sous la forme du document CD/1863 dont nous sommes saisis aujourd'hui, et qui reflète clairement la nouvelle dynamique apparue dans le domaine du désarmement international suite aux récents événements politiques. L'Égypte estime que ce document englobe un grand nombre des éléments positifs contenus dans le document CD/1693 de 2003, que l'Égypte a appuyé, et qu'il évite certains des écueils qui figuraient dans le document CD/1840, de l'an dernier, auquel l'Égypte ne s'était pas opposée, mais sur lequel il n'y avait pas eu consensus.

Il importe de souligner que l'Égypte, à l'instar de la majorité des États membres, accorde la priorité à la réalisation d'un désarmement nucléaire général et complet et à la poursuite de cet objectif commun: l'adoption de garanties de sécurité juridiquement contraignantes au bénéfice des États non dotés d'armes nucléaires. Tels sont les objectifs que l'Égypte continuera à poursuivre activement et qui ont une signification particulière pour notre région, le Moyen-Orient, où la création d'une zone exempte d'armes nucléaires demeure une priorité urgente.

L'Égypte salue la visite du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à la séance plénière d'ouverture de la deuxième partie de la session de la Conférence de 2009, et voit dans cette visite une reconnaissance des efforts louables faits par les membres de la plate-forme présidentielle et, en particulier, par l'actuel Président pour relancer les travaux de la Conférence. À cet égard, nous saluons également la visite des Ministres des affaires étrangères de l'Algérie et de la Suisse, que nous remercions pour leur contribution à la promotion de notre programme.

Nous reprenons à notre compte l'appel lancé dans le paragraphe 113 du Document final de la Réunion ministérielle du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, tenue à La Havane, qui, en substance, encourage les États membres de la Conférence du désarmement à donner une suite positive à la proposition faite par l'Algérie le 26 mars 2009, en sa qualité de Président de la Conférence du désarmement, dans le cadre des efforts faits pour s'entendre sur un programme de travail équilibré et complet. L'Égypte ne ménagera pas ses efforts pour atteindre cet objectif commun.

En conclusion, permettez-moi de réitérer nos sincères remerciements pour vos efforts inlassables à cet égard et de saluer ceux des autres Présidents de la Conférence. Je voudrais également saisir cette occasion de rendre hommage à l'esprit de coopération de l'Ambassadeur Tarui et de l'Ambassadeur Landman, qui sont sur le point de nous quitter. Je leur souhaite succès et prospérité.

Le Président (*parle en anglais*): Merci beaucoup. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la France.

M. Danon: Je voudrais tout d'abord souligner après d'autres orateurs combien nos collègues Sumio Tarui et Johannes Landman vont nous manquer. Je les félicite de leur travail, je m'honore de leur amitié et je me désole de leur départ. Je voudrais ensuite, Monsieur le Président, vous dire mon admiration sincère pour le travail que vous avez effectué. Il fallait pour que la Conférence du désarmement bouge enfin la rencontre de circonstances historiques et d'une personnalité comme la vôtre, capable de tirer parti de ces dernières. C'est ce qui se passe aujourd'hui, puis, après tout, Monsieur le Président, puisque vous aimez les citations françaises, je rappellerai sans grandiloquence celle-ci qui sans doute va un peu froisser votre modestie «un destin ça n'est jamais que la rencontre exceptionnelle d'une personnalité avec l'histoire». On sent bien que grâce à votre action, et à celle de l'équipe des six Présidents, la machinerie a toutes les chances de se remettre en route autour du projet de décision portant proposition de programme de travail CD/1863 que vous avez bien voulu soumettre à la Conférence. Monsieur le Président, ma délégation a pris bonne note des différentes déclarations faites pour appuyer cette proposition. Nous nous réjouissons notamment de l'évolution de certaines délégations qui, jusque-là, n'avaient pu se joindre au consensus sur la précédente proposition de programme de travail. Ces soutiens constituent autant de progrès vers un consensus sur un programme de travail de la Conférence et donc vers le démarrage des négociations sur un traité relatif à l'arrêt de la production de matières fissiles. Ces perspectives sont pleines d'espoir pour la communauté internationale et mon pays s'en félicite. Comme vous le savez, la France souhaite le démarrage immédiat et sans préconditions de la négociation d'un tel traité. Le Président de la République française a de nouveau rappelé cette priorité dans son discours prononcé le 21 mars 2008 à Cherbourg. Nous appelons instamment toutes les délégations qui ne se sont pas encore prononcées sur votre proposition à le faire. Vous pouvez compter sur le soutien de mon pays aux efforts que vous faites pour atteindre le consensus et nous permettre enfin, après treize années de blocage dans cette enceinte, de démarrer la négociation du traité.

Le Président (*parle en anglais*): Merci beaucoup. Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Loshchinin (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Je vous remercie, Monsieur le Président. Tout d'abord, je tiens à exprimer ma sincère gratitude à l'Ambassadeur du Japon, M. Sumio Tarui, pour la contribution de qualité qu'il a apportée aux travaux de la Conférence et à nos efforts communs. Nous tenons à lui souhaiter le plein succès dans ses nouvelles tâches.

Je tiens également à adresser mes salutations chaleureuses et sincères à mon bon vieil ami, Johannes Landman. Je dis vieil ami parce que nous nous connaissons depuis de nombreuses années (nous avons travaillé ensemble à Vienne et ces dernières années ici, à Genève), et c'est pourquoi il est pour moi un vieil ami. Il est un homme plein d'optimisme, il sait comment créer une bonne ambiance et est fort aimable, mais il est aussi un excellent diplomate plein d'expérience et de connaissances. Ce qui importe surtout, c'est qu'il sait faire partager son expérience et ses connaissances de façon positive, une chose qui n'est pas donnée à tout le monde, et il le fait avec ses traits de caractère propres et avec un sens de l'humour aigu. J'apprécie son professionnalisme et ses compétences hors du commun, et il est fort dommage que nous devions nous séparer. Vous nous manquerez beaucoup, mais nous avons hâte de vous revoir.

Pour en revenir aux travaux de la Conférence, nous tenons à souligner que nous apprécions grandement les efforts faits par vous-même et par votre délégation pour diriger notre instance, et nous sommes reconnaissants aux six Présidents pour le projet de programme de travail de la Conférence du désarmement pour 2009.

Notre délégation a étudié attentivement le document CD/1863. Nous ne pouvons pas dire que ce document est tout à fait conforme à notre vision des choses. En particulier, la priorité de la Russie dans le contexte de la Conférence est, comme vous le savez, le point 3 de l'ordre du jour, à savoir la «Prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique». Nous sommes convaincus que le cœur de la solution à ce problème majeur réside dans la prévention du déploiement d'armes dans l'espace. À cet égard, ma délégation souhaiterait que le projet de programme de travail définisse plus clairement le processus de négociation pour l'élaboration de ce traité, dont le projet a été présenté en 2008 par les délégations russe et chinoise. Néanmoins, dans un souci de compromis, nous ne nous opposerons pas à une décision consensuelle possible de la Conférence visant à adopter et approuver le programme de travail figurant dans le document susmentionné. À cette fin, nous sommes prêts à poursuivre des discussions en profondeur sur le fond pour examiner le projet de programme de travail, et nous sommes reconnaissants aux délégations qui ont exprimé leur souhait d'avancer dans cette direction.

Le 25 mai, le Ministère des affaires étrangères de la Russie a publié une déclaration spéciale concernant l'essai nucléaire effectué en République populaire démocratique de Corée. Il est précisé, en particulier, dans cette déclaration, que de tels actes de la part de la République populaire démocratique de Corée ne sauraient être considérés autrement que comme une violation de la résolution 1718 (2006) qui, entre autres, exige de Pyongyang de s'abstenir de procéder à des essais nucléaires. Nous rappelons que cette résolution a été adoptée en vertu de l'article 41 du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, ce qui signifie que tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies sont tenus de s'y conformer. Les essais nucléaires réalisés par la République populaire démocratique de Corée portent un coup sérieux aux efforts internationaux visant à renforcer le TNP et sape le TICE, qui est l'instrument international qui vise à interdire de tels essais. Les dernières initiatives prises par la République populaire démocratique de Corée pourraient bien conduire à une escalade des tensions dans le Nord-Est de l'Asie et sape la stabilité et la sécurité de la région. Notant les préoccupations légitimes de la République populaire démocratique de Corée, nous ne voyons d'autre solution pour assurer sa sécurité que de recourir à des moyens politico-diplomatiques, à travers les institutions régionales compétentes et avec la participation de toutes les parties concernées.

Nous le savons, le Conseil de sécurité a adopté par consensus une résolution condamnant l'essai nucléaire de la République populaire démocratique de Corée. Nous demandons à nos partenaires de la République populaire démocratique de Corée d'adopter une démarche responsable fondée sur la nécessité de promouvoir la stabilité dans la région et la durabilité du régime institué par le TNP et sur le respect des décisions contenues dans les résolutions du Conseil de sécurité. Nous continuons de croire que le problème nucléaire dans la péninsule coréenne ne peut être résolu que dans le cadre du processus de négociation à six parties.

Le Président (*parle en anglais*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur Loshchinin, de votre intervention. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice Akóts, de la Hongrie, à qui je renouvelle nos souhaits de bienvenue.

M^{me} Akóts (Hongrie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé au poste de Président de la Conférence du désarmement.

En tant que nouvelle ambassadrice de mon pays à la Conférence, je tiens à vous remercier de votre message de bienvenue. Je tiens à vous assurer, ainsi que les autres présidents de cette année, que ma délégation vous appuiera pleinement dans vos efforts visant à orienter les travaux de la Conférence en vue de l'adoption d'un programme de travail basé sur le document CD/1863, intitulé «Projet de décision sur l'établissement d'un programme de travail pour la session de 2009».

Permettez-moi de souligner que ma délégation souscrit pleinement à la déclaration prononcée par le représentant de la République tchèque au nom de l'Union européenne la semaine dernière. Pourtant, je me vois dans l'obligation d'exprimer notre profonde préoccupation à la suite du récent essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée.

Nous espérons que tous les membres de la Conférence se joindront au consensus naissant, et que nous serons en mesure de remettre la Conférence au travail.

Le Président (*parle en anglais*): Merci beaucoup. Je donne maintenant la parole au représentant de la Colombie.

M. Camacho (Colombie) (*parle en espagnol*): Je vous remercie, Monsieur le Président. Comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, nous tenons à vous féliciter pour le travail que vous avez fait et à vous réitérer l'appui de la Colombie.

Permettez-moi également, au nom de ma délégation, de vous remercier et de saluer le travail que vous et votre équipe des six Présidents de la Conférence du désarmement pour 2009 avez accompli en saisissant officiellement cette importante instance d'un projet de décision, le document CD/1863 daté du 19 mai. Nous croyons également que les anciens Présidents méritent également notre reconnaissance: leur dur labeur a permis de poser les bases grâce auxquelles nous avons pu atteindre le stade actuel.

La Colombie appuie ce projet de programme de travail et, s'il ne couvre pas complètement tous les points que nous aurions souhaité y voir, la proposition dans sa forme actuelle est équilibrée et peut aussi bien contenter que mécontenter tout le monde, et nous pensons que c'est là que réside la clef du consensus. Nous devons comprendre que cette proposition doit absolument être approuvée, de façon à ce que la stagnation qui paralyse cette instance depuis douze ans puisse être vaincue.

La Colombie a, à plusieurs reprises, fait preuve de souplesse et d'ouverture, et elle a joué un rôle constructif, comme dans le cas de la proposition des cinq ambassadeurs, et comme nous l'avons démontré au cours des trois dernières années écoulées en appuyant

tous les programmes de travail qui ont été proposés, en gardant toujours à l'esprit la nécessité urgente pour cette instance de jouer à nouveau son rôle initial, savoir la négociation d'accords de désarmement et de non-prolifération. Cette année, nous vous avons dit à vous-même et aux autres Présidents de la Conférence pour l'année 2009 que la Colombie appuyait votre programme de travail. La présence parmi nous du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et des Ministres des affaires étrangères de la Suisse et de l'Algérie la semaine dernière nous a rappelé l'excellente occasion qui nous était donnée de parvenir à un consensus sur cette proposition de programme de travail.

Nous ne pouvons ni les décevoir ni décevoir nos propres ministres des affaires étrangères, pas plus que nos dirigeants, qui exhortent la Conférence à commencer ses travaux immédiatement. La Colombie espère que nous serons bientôt en mesure de prendre place ici même pour entamer un débat ou un échange de vues sur les modalités d'organisation qu'il conviendra de mettre en place après que nous aurons adopté un programme de travail.

Enfin, la délégation colombienne souhaite exprimer sa satisfaction pour la participation constante, constructive et positive de l'Ambassadeur Landman, des Pays-Bas, et de l'Ambassadeur Tarui, du Japon, aux travaux de cette instance; nous tenons particulièrement à rendre hommage à l'Ambassadeur Tarui et à sa délégation pour leur implication et leur aide de tous les instants sur les questions de désarmement et les autres sujets de grande conséquence pour la Colombie, tels que la question des armes légères. Les talents, les connaissances et la sagacité des deux ambassadeurs ont été grandement appréciés, et nous leur souhaitons ainsi qu'à leurs familles le plein succès dans leurs entreprises à venir.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de la Colombie de son intervention et de sa flexibilité, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas.

M. Landman (Pays-Bas) (*parle en anglais*): [[[Monsieur le Président, tout d'abord je tiens à exprimer mes remerciements et ma gratitude pour les paroles aimables qui ont été adressées à mon collègue sur le départ et à moi-même.

Les Pays-Bas s'intéressent de près aux questions de sécurité depuis que leur neutralité a été violée, et depuis qu'ils ont recouvré leur liberté après la Seconde Guerre mondiale. Avec la promotion de l'intégration européenne, la sécurité est devenue l'un des deux piliers de notre politique étrangère. La Constitution néerlandaise est unique en ce qu'elle proclame que la quête et la promotion de l'état de droit au niveau international sont une obligation fondamentale incombant à notre pays. Depuis des décennies, le renforcement de l'état de droit et la consolidation de la sécurité et de la stabilité internationales sont à la base de la relation des Pays-Bas au monde extérieur. En fait, les Pays-Bas ont été un des premiers pays à être invité à devenir membre de la Conférence du désarmement, ou plutôt de la Conférence du Comité du désarmement, comme on l'appelait alors. Dès 1969, le Gouvernement des Pays-Bas a nommé l'Ambassadeur Eschauzier comme leur premier représentant permanent à cet organe. Depuis le début des années 90, nous avons une mission indépendante à la Conférence.

Toutefois, le 23 mars dernier, j'ai été informé que le Gouvernement néerlandais souhaitait garder l'argent des contribuables pour des activités de meilleure qualité et qu'il avait choisi ce moment précis pour décider de fermer la Mission néerlandaise auprès de la Conférence, de réduire ses effectifs de moitié et d'intégrer le personnel restant à la Mission permanente du Royaume des Pays-Bas auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève.

Compte tenu du vent d'optimisme suscité actuellement par la perspective de voir enfin la limitation des armements figurer à nouveau en première place sur l'agenda de la communauté internationale, cette décision peut être perçue comme le fruit d'une prédiction audacieuse, signifiant que rien ne sortira de cet effort, en tout cas rien à la Conférence du désarmement.

On pourrait aussi expliquer cette décision en disant que mes performances au cours des quatre dernières années écoulées ont été évaluées et que cette évaluation a déterminé qu'elles étaient inférieures à ce qu'elles auraient dû être, ou, à tout le moins, sans grande pertinence au regard des intérêts nationaux des Pays-Bas.

Quoi qu'il en soit, le fait est que, même aujourd'hui, en dépit des changements observés à l'échelle mondiale et de tous les efforts que vous avez personnellement faits, Monsieur l'Ambassadeur, en vous appuyant sur les efforts collectifs de vos prédécesseurs, la Conférence continue encore à ce jour à réfléchir au lieu de décider.

Toutefois, personnellement, je pense qu'il y a aujourd'hui des raisons d'être optimiste, même si ce ne serait pas la première fois qu'un succès nous échapperait au moment même où tout le monde le croirait acquis. Nous sommes de toute évidence sur le point de parvenir au résultat dont nous avons besoin: «L'urgence de l'heure présente», pour parler comme le *Financial Times*. Les événements d'hier n'ont fait que souligner davantage cette réalité. En effet, nous avons besoin de ce résultat maintenant si nous voulons vraiment être en mesure d'entamer ces négociations et d'avoir ces discussions de fond dans un avenir prévisible. Ne nous cachons pas la vérité: nous tous, et plus encore nos capitales, aurons besoin de temps pour nous mettre en mouvement. Nous avons perdu l'habitude, nous avons perdu la main-d'œuvre et nous avons perdu le savoir-faire nécessaire pour résoudre efficacement et complètement les questions en jeu. Rétrospectivement, cette période d'inactivité de plus de douze ans a été beaucoup trop longue.

Ainsi, même si nous prenons la décision nécessaire, comme nous le devons et comme cela est attendu dans les prochains jours, nous avons encore un long chemin de préparation devant nous avant d'être vraiment opérationnels et prêts à agir. Nous devons travailler de façon plus détaillée sur les règles à suivre pour mettre en œuvre de bonne foi notre programme de travail, choisir nos présidents, décider de la durée de leur mandat, etc.

Tout ceci, et plus encore, constitue une étape préliminaire requise avant que nous puissions effectivement commencer, aux environs du mois de janvier prochain. Mais rien de tel ne se produira si nous ne donnons pas maintenant un signal clair de notre détermination commune à cet effet en prenant une décision sur le projet de proposition dont vous nous avez saisis, au nom des présidents de cette année.

Ayant parcouru un tel chemin, il est juste de regarder en arrière pour voir d'où nous sommes venus. Quand je suis arrivé à Genève en septembre 2005, la Conférence était complètement paralysée. Il n'était pas possible de discuter de quoi que ce soit d'autre que d'un traité sur les matières fissiles, et encore uniquement sur une base qui a été rejetée par la plupart des États membres.

C'est grâce à la présidence polonaise de l'époque, incarnée par l'Ambassadeur Rapacki, et à son idée novatrice d'une plate-forme présidentielle commune réunissant les six Présidents de l'année suivante – ce que nous appelons parfois aujourd'hui le P-6 – c'est grâce au courage et à la persévérance dont il a fait preuve en se préparant avec ténacité dès septembre 2005 pour l'année 2006, et grâce à ses efforts pour établir un calendrier de débats fixé à l'avance sur tous les sujets de préoccupation majeure et pas simplement sur la question des matières fissiles, que la Conférence a été en mesure de se donner un nouvel élan. Il a fallu une autre personne clef pour faire avancer ce processus: je veux parler de l'Ambassadrice Mtshali, de l'Afrique du Sud, qui, avec astuce, patience méthodique et enthousiasme, a préparé sa présidence un an plus tard, alors qu'elle n'était dans un premier

temps pas convaincue, voire plutôt sceptique, au sujet de la formule de la plate-forme présidentielle et de l'opportunité de la reconduire. Ces deux ambassadeurs ont plus particulièrement posé le fondement sur lequel vous avez été en mesure de faire ce que nous espérons être le grand saut final.

Nous vivons dans un monde où se mêlent des voix de toutes sortes, les gros titres de l'actualité et le souci de la satisfaction instantanée des désirs, alors que la limitation des armements et le désarmement sont des processus de longue haleine. En outre, ces négociations sont souvent techniques et ne se prêtent pas à des échos très retentissants. Pis encore, leur seule chance d'aboutir réside dans le calme et la confidentialité. Les «traités de paix ouverts, auxquels on a librement abouti», prônés par Woodrow Wilson sont inopérants dans ce contexte. Pour les États qui participent, les enjeux sont beaucoup trop importants: en tant que nations souveraines, ils ont le sentiment que de leur sécurité dépend leur existence même. Ce qu'un État partie considère comme la protection légitime de sa propre sécurité est souvent perçu par les autres comme une menace potentielle, estimait dès 1979 un expert du Ministère des affaires étrangères à La Haye, qui se plaignait, explications à l'appui, de ce que les négociations sur le désarmement constituaient un des domaines les plus difficiles des négociations internationales. La diplomatie publique ne fonctionne pas ici. Elle produirait l'inverse de ce qu'on en attendrait. Et tant pis pour nous si nous sommes appelés à accomplir un travail aussi remarquable dans un environnement aussi ingrat!

Le but de la diplomatie n'est pas de tromper le pays adverse, mais de le faire entrer dans un réseau d'intérêts communs, servant du même coup ses propres intérêts. Comme je l'ai découvert dans *Le dictionnaire du diplomate* de Freedman, la diplomatie, comme la guerre, est un sujet trop important pour être laissé aux aventuriers amateurs. Elle est l'étape politique préalable à la guerre; elle fait et défait les alliances militaires; elle met fin aux conflits. Elle est associée à de nombreuses légendes et à des connaissances profondes; elle est riche en évocations subtiles. La diplomatie est trop monstrueuse pour être confiée aux politiciens, mais elle est trop politique pour être abandonnée aux généraux. Ceux qui sont les plus susceptibles d'être les victimes de ses défaillances ont toutes les raisons d'exiger que seuls ses experts les plus habiles et les plus professionnels représentent leurs intérêts.

Je ne voudrais pas clore ce discours d'adieu et quitter cette salle dorée, ce temple de la paix et de l'harmonie de Jose Maria Sert, sans avoir évoqué deux collègues, qui nous ont quittés l'an dernier et que j'ai particulièrement appréciés, car ils possédaient exactement les qualités exceptionnelles de diplomates confirmés que je viens de décrire. Ils associaient le patriotisme et une notion aiguë de l'intérêt national à l'empathie et à la compréhension de la position des autres, comme des citoyens de ce monde que nous sommes tous, un monde dont nous avons tous intérêt à protéger et sauvegarder la survie. J'ai nommé l'Ambassadeur Masood Khan, du Pakistan, et l'Ambassadeur Jingye Cheng, de la Chine. Je leur dois beaucoup à eux en particulier.

Je tiens également à exprimer mes remerciements au Secrétaire général de la Conférence et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Sergei Ordzhonikidze, ici présent. J'ai beaucoup apprécié son intérêt constant pour nos travaux et énormément apprécié nos rapports, ses réflexions pertinentes et ses observations.

Mes sincères remerciements vont également au secrétariat, qui ne cesse de s'améliorer, et aux interprètes, qui ont eu à faire face à mes improvisations souvent inattendues. S'agissant de la société civile, je pense que mon collègue japonais a vraiment parlé d'une manière élégante et convaincante. Son importance ne sera jamais surestimée. Enfin, je tiens à remercier mon épouse, car sans son appui extraordinaire, je n'aurais pas été ici aujourd'hui et ma carrière n'aurait pas pris la tournure qu'elle a prise.

J'appartiens à la génération qui a cru en l'axiome: «faire confiance mais vérifier». La vérification est en effet d'une importance cruciale, mais sans la confiance, nous ne pouvons rien faire. De nos jours, la confiance est à nouveau à la hausse. Il est certes triste de quitter la Conférence au moment même où les choses commencent à nouveau à bouger, comme du moins j'en suis persuadé. Mais je garderai toujours une reconnaissance pour le temps passé ici, pour l'amitié et pour la bonne volonté que j'ai partout trouvées ici. Permettez-moi de citer en substance un grand poète, savant et explorateur allemand des XVIII^e et XIX^e siècles, né en Champagne, dans l'est de la France, qui fut surtout un grand européen et un citoyen du monde, qui s'adonna à l'art de la communication entre les cultures et les civilisations bien avant que ces mots soient inventés, Adelbert von Chamisso, alias Adélaïde de Chamisso de Boncourt, qui dit, lorsqu'il dut se résoudre à quitter pour de bon ce qui lui était cher: «Tu vivras toujours dans mon cœur, même si je ne suis plus là ... Quant à moi, je prends un nouveau départ. Je m'en vais, mon instrument de musique sous le bras. Voyager et découvrir, chanter de pays en pays. Peut-être te rencontrerai-je un jour sur ma route.».

Le Président (*parle en anglais*): Monsieur l'Ambassadeur, je pense que vous pouvez ressentir toute la sympathie suscitée dans cette salle par votre déclaration d'adieu, et nous tenons à vous remercier du fond du cœur pour cette intervention et pour l'esprit merveilleux dont elle a été le témoignage. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Brésil, qui s'exprimera au nom du Brésil et de l'Argentine.

M. Macedo Soares (Brésil) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, comme vous l'avez dit, je fais cette déclaration au nom de l'Argentine et du Brésil.

Les Gouvernements brésilien et argentin condamnent avec force l'essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée le 25 mai. Cet essai est contraire à la résolution 1718, adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 14 octobre 2006.

Le Brésil et l'Argentine attendent de la République populaire démocratique de Corée qu'elle adhère, dès que possible, et en tant qu'État non doté d'armes nucléaires, au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. En outre, les Gouvernements brésilien et argentin exhortent la République populaire démocratique de Corée à signer, dans les meilleurs délais, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et à respecter strictement le moratoire sur les essais nucléaires. Le Brésil et l'Argentine attendent également de la République populaire démocratique de Corée qu'elle reprenne les pourparlers à six dans un esprit constructif, dans le but de parvenir à une dénucléarisation de la péninsule coréenne, et en appellent à toutes les parties pour qu'elles s'abstiennent de tout acte susceptible d'aggraver les tensions régionales et mondiales.

Ainsi prend fin la déclaration au nom du Brésil et de l'Argentine. À présent, si vous me le permettez, je voudrais parler au nom de mon pays, et évoquer brièvement le départ de nos collègues, l'Ambassadeur du Japon et l'Ambassadeur des Pays-Bas. Je pourrais parler de l'excellence de leur contribution en tant que diplomates à la Conférence du désarmement. En effet, le succès que nous sommes, je l'espère, sur le point de remporter sous votre direction et celle des cinq autres Présidents de la session de cette année sera dû aussi au travail accompli par les Ambassadeurs du Japon et des Pays-Bas. Mais je tiens aussi à mentionner deux valeurs qui sont à la fois orientales et occidentales. Je les ai apprises de nos deux collègues, et nous sommes devenus amis. Donc, merci Sumio-san et merci Johannes.

Le Président (*parle en anglais*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au représentant du Nigéria.

M. Awanen (Nigéria) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, ma délégation prend la parole ce matin pour vous remercier de votre dynamisme et vous féliciter, vous et vos collègues présidents de cette année, des propositions importantes contenues dans le document CD/1863. Ces propositions ont été élaborées avec soin, et nous vous félicitons pour votre clairvoyance et votre sens de l'équilibre. La délégation nigériane se félicite des efforts inlassables et des consultations d'envergure, qui ont contribué à façonner les idées contenues dans le document CD/1863, qui renferme un projet de décision sur l'établissement d'un programme de travail pour la Conférence.

Il nous est difficile de voir dans le document CD/1863 la «solution miracle» aux tâches nombreuses et difficiles qui attendent la Conférence. La première déception pour nous réside dans le fait que ce document n'accorde qu'une priorité relative aux garanties de sécurité négatives. Il va sans dire que, pour le Nigéria, un mandat de négociation sur un traité international juridiquement contraignant sur les garanties négatives de sécurité ainsi que des progrès irréversibles du désarmement demeurent des priorités essentielles. Néanmoins, le Nigéria est heureux d'appuyer les propositions contenues dans le document CD/1863 dans l'espoir qu'elles permettront à la Conférence d'avancer.

Monsieur le Président, vous pouvez compter sur l'appui du Nigéria dans les tâches difficiles qui s'annoncent.

Le Président (*parle en anglais*): Merci beaucoup. Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie.

M. Pinter (Slovaquie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de faire écho aux paroles d'adieu que vous avez adressées à l'Ambassadeur Tarui, du Japon, et à l'Ambassadeur Landman, des Pays-Bas. Je tiens à remercier personnellement ces deux éminents collègues et amis pour leurs contributions à la Conférence du désarmement, et à leur souhaiter le succès dans leurs futures entreprises.

Puisque je prends la parole pour la première fois sous votre présidence, permettez-moi de m'associer à tous ceux qui vous ont félicité d'avoir accédé à cette fonction. Soyez assuré de l'appui indéfectible de ma délégation à ce stade crucial des efforts que vous menez pour remettre la Conférence sur la voie des négociations et lui permettre de reprendre d'autres formes de travail de fond.

Ma délégation souscrit pleinement à la déclaration prononcée par le représentant de la République tchèque au nom de l'Union européenne vendredi dernier. Toutefois, je considère qu'il est aussi important, au stade actuel, d'exprimer notre position nationale concernant le projet de décision sur l'établissement d'un programme de travail pour la session de 2009, tel qu'il figure dans le document CD/1863.

Nous vous sommes reconnaissants, ainsi qu'aux autres Présidents de cette année, d'avoir saisi la Conférence de ce document en temps voulu. Je ne voudrais pas répéter les nombreuses raisons pour lesquelles ce document mérite le consensus à la Conférence, car un certain nombre d'orateurs les ont déjà exposées. Permettez-moi, à cet égard, de dire que la Slovaquie appuie le contenu du document, tant sur le fond que du point de vue de la procédure, et de rappeler les sages paroles de l'ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, qui, en juin 2006, a déclaré devant la Conférence qu'il était déjà tard et que le choix était clair.

Je voudrais également ajouter que les enjeux sont extrêmement élevés, non seulement pour la Conférence du désarmement elle-même, mais aussi pour tout l'effort mené dans le but de rendre le monde plus sûr. Par conséquent, nous espérons que tous les membres de la Conférence se joindront au consensus sur ce compromis minutieux concernant l'orientation que nous devons prendre dans le but de parvenir collectivement à l'objectif qui nous a été fixé.

Le Président (*parle en anglais*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à la représentante de la Norvège.

M^{me} Skorpen (Norvège) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi tout d'abord de vous exprimer notre gratitude pour vos efforts et pour ceux des autres Présidents de cette année concernant le projet de décision sur l'établissement d'un programme de travail, qui figure dans le document CD/1863. Nous considérons que ce compromis est équilibré et nous exhortons toutes les délégations à faire montre de la flexibilité nécessaire pour permettre enfin à la Conférence de sortir de l'impasse et de commencer un travail de fond.

Les nombreux chefs d'État et dirigeants internationaux de premier plan qui ont souligné leur volonté de débarrasser le monde des armes nucléaires ont favorisé l'apparition d'un climat favorable que nous devons désormais exploiter, en particulier ici, à la Conférence du désarmement. Cette évolution s'est exprimée de façon manifeste lors de la réunion du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP de 2010 à New York, qui ouvre favorablement la voie à cette conférence d'examen.

Dans ce contexte, l'essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée, en violation de la résolution 1718 (2006) du Conseil de sécurité, est particulièrement regrettable. Il constitue une violation grave des normes interdisant les essais nucléaires dans le cadre du régime de non-prolifération et risque de nuire aux efforts de non-prolifération et de désarmement nucléaire. Nous devons donc redoubler d'efforts pour éviter une telle situation. La République populaire démocratique de Corée a une responsabilité particulière à cet égard. L'essai nucléaire démontre qu'il est urgent de parvenir à l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais. Il démontre également la nécessité d'ouvrir des négociations sur un tel traité et de progresser sur les trois autres questions centrales qui figurent dans le projet de programme de travail. Laisser passer une telle occasion risquerait bien de sonner le glas de l'existence de la Conférence du désarmement.

Enfin, permettez-moi également d'exprimer la gratitude de ma délégation à l'Ambassadeur Tarui et à l'Ambassadeur Landman pour leur contribution, et de leur adresser mes souhaits les meilleurs pour l'avenir. Je me dois aussi de dire un merci particulier pour le discours d'adieu magnifique, sincère et plein d'émotion que nous venons d'entendre. Cette éloquence va nous manquer. L'Ambassadeur Landman a parlé de «confiance» ou encore de «communication». Ce sont des mots si importants. Il a parlé de ce qui faisait un bon diplomate. Je pense que tous les deux sont précisément ce qui fait un bon diplomate, et c'est ce qu'ils ont apporté à ce forum qui est si important.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie la représentante de la Norvège et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la Chine.

M. Wang Qun (Chine) (*parle en chinois*): Comme mes collègues, ma délégation voudrait exprimer ses sincères remerciements à Messieurs les Ambassadeurs Johannes Landman et Sumio Tarui qui, au cours des dernières années écoulées, ont fait d'inlassables efforts pour promouvoir les progrès à la Conférence du désarmement. Nous n'oublierons pas leur contribution importante.

En ce qui concerne l'essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée, le Ministère chinois des affaires étrangères a publié le 25 mai une déclaration dans laquelle il a clairement défini notre position de principe sur cette question. Compte tenu de la nature de la Conférence du désarmement, je ne vais pas répéter ce qui a déjà été dit. Ma délégation espère que toutes les parties concernées sauront garder leur calme et s'efforceront de résoudre le problème pacifiquement par la concertation et le dialogue.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur de la Chine. Je donne la parole à l'Ambassadeur de l'Allemagne.

M. Brasack (Allemagne) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi également tout d'abord de faire mes adieux à deux estimés ambassadeurs, qui sont mes chers compagnons depuis mon arrivée ici, l'Ambassadeur Landman, des Pays-Bas, et l'Ambassadeur Tarui, du Japon. L'un d'eux représente un voisin tout proche de l'Allemagne, l'autre un voisin un peu plus éloigné. Je m'associe également à ce qui a été dit par mes collègues ici présents concernant leurs efforts à la Conférence et les discours d'adieu impressionnants que nous avons entendus aujourd'hui. Il va sans dire que je forme mes vœux les meilleurs pour leur avenir et celui de leurs familles, et j'espère que nous nous reverrons à nouveau.

Puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé au poste de Président de la Conférence du désarmement au cours de sa session de 2009. Je tiens à vous assurer, ainsi que les autres Présidents de cette année, du plein appui de ma délégation dans vos efforts visant à orienter les travaux de cette instance dans le but de lui permettre de sortir enfin de l'impasse. Je voudrais par ailleurs vous rendre hommage, ainsi qu'aux autres Présidents, pour tout le travail et l'énergie que vous avez investis dans le but de saisir la Conférence d'un projet de décision sur l'établissement d'un programme de travail.

Il va sans dire que l'Allemagne s'associe à la déclaration faite par l'éminent représentant de la République tchèque au nom de l'Union européenne, vendredi dernier, le 22 mai. Je tiens à souligner que la Conférence du désarmement ne peut pas se permettre à nouveau de laisser passer l'année sans prouver son droit d'exister. Cela est particulièrement vrai à un moment où une dynamique remarquable et bienvenue dans le domaine du désarmement se fait ressentir, une dynamique qui a été encouragée, en particulier, par les déclarations d'un certain nombre de dirigeants mondiaux au cours des dernières semaines, le moindre d'entre eux n'étant certes pas le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies lorsqu'il s'est adressé à la Conférence le 19 mai 2009.

Au cours des trois dernières années écoulées, la Conférence du désarmement, grâce à l'habileté et aux efforts des Présidents de 2006, 2007 et 2008, a fait des progrès considérables en direction de l'adoption d'un programme de travail, condition préalable au démarrage des négociations et des discussions de fond au sein de la Conférence concernant les questions importantes inscrites sur l'agenda du désarmement.

L'Allemagne a constamment œuvré pour l'adoption d'un programme de travail et s'est toujours employée à faire montre de flexibilité. Nous avons appuyé la proposition A5 de septembre 2003, le projet de décision figurant dans le document CD/2007/L.1, et la proposition de mars 2008 sur l'établissement d'un programme de travail contenue dans le document CD/1840. Nous sommes prêts à continuer à faire preuve de cette même souplesse afin de permettre à la Conférence de sortir de l'impasse, et espérons que tous les membres feront montre de la même flexibilité sur la question du programme de travail. Dans cet esprit, nous appuyons sans réserve la proposition des six Présidents concernant un projet de décision sur l'établissement d'un programme de travail pour la session de 2009, contenu dans le document CD/1863. Nous espérons sincèrement que cette proposition recueillera un consensus d'ici la fin de la deuxième partie de notre session de 2009, mais nous pensons que le plus tôt sera le mieux.

Nous exhortons donc tous les membres de la Conférence à appuyer ou, du moins, à ne pas entraver l'adoption de la décision sur un programme de travail telle qu'elle figure dans le document CD/1863, un compromis équilibré et élaboré avec soin qui, nous le croyons, prend en compte les points de vue de toutes les parties et qui devrait, autant que possible, être acceptable par chacune d'elles. Nous croyons que le programme de travail

n'est pas une fin en soi, mais un simple outil qui devrait permettre à la Conférence de remplir ses fonctions et de bien mieux servir la communauté internationale en investissant effectivement notre énergie dans le travail de fond sur les questions pertinentes, y compris, le cas échéant, dans des négociations, au lieu de se perdre en discussions de forme et de procédure.

Le président (*parle en anglais*): Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Royaume-Uni, l'Ambassadeur Duncan.

M. Duncan (Royaume-Uni) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je serai bref, mais je voudrais me joindre aux autres orateurs pour souligner notre appui aux efforts que vous faites pour guider la Conférence vers sa destinée et l'aider à se remettre au travail. Le Royaume-Uni souscrit à la déclaration de la présidence de l'Union européenne faite la semaine dernière. Les efforts que vous faites pour répondre aux dirigeants politiques anciens et actuels et dialoguer avec eux sont particulièrement dignes d'éloges.

Les événements du week-end dernier ne font que renforcer la nécessité pour la communauté internationale de passer de la déclaration d'intention commune à l'action commune. Cette responsabilité – et il s'agit d'une lourde responsabilité – nous incombe à nous, diplomates professionnels qui représentons nos pays au sein des institutions internationales comme la Conférence du désarmement et le TNP. Des progrès ont été accomplis au cours des trois dernières années, notamment dans le domaine des armes classiques, mais nous devons amener à leur conclusion les progrès du désarmement et de la non-prolifération nucléaires.

Le Royaume-Uni est prêt à se joindre au consensus sur l'ouverture des négociations tant attendues sur un traité sur les matières fissiles et sur la tenue de discussions de fond sur les autres questions de limitation des armements et de désarmement, tel qu'il ressort de la proposition dont vous nous avez saisis.

Comme d'autres orateurs, nous regrettons le départ, à un moment si particulier, de nos estimés collègues, l'Ambassadeur Landman et l'Ambassadeur Tarui, qui ont tous deux été d'infatigables combattants dans la guerre des tranchées diplomatique de ces dernières années. Leurs conseils avisés vont nous manquer, et nous leur souhaitons bonne chance.

Le Président (*parle en anglais*): Merci beaucoup. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de l'Inde.

M. Rao (Inde) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, je tiens à vous féliciter d'avoir accédé à la fonction importante de Président de la Conférence, et à vous renouveler l'appui de ma délégation. Nous aimerions aussi adresser nos remerciements aux délégations du Viet Nam et du Zimbabwe pour la façon remarquable dont elles se sont acquittées de leur présidence respective de la Conférence cette année.

Je voudrais également m'associer à mes collègues pour faire mes adieux à l'Ambassadeur Tarui et à l'Ambassadeur Landman. Leurs contributions ont considérablement enrichi les travaux de la Conférence. L'attitude empreinte à la fois de douceur et de fermeté de l'Ambassadeur Tarui et la spontanéité de l'Ambassadeur Landman nous manqueront. Nous leur souhaitons tout le meilleur ainsi qu'à leurs familles.

Permettez-moi de saisir cette occasion de vous exprimer notre gratitude pour les efforts énergiques que vous avez déployés pour promouvoir la réalisation de l'objectif que nous partageons tous: le lancement des travaux de fond à la Conférence sur la base d'un consensus sur un programme de travail. Pour atteindre cet objectif, nous avons pris note de vos efforts inlassables lors des consultations que vous avez eues avec différentes délégations, y compris durant l'intersessions. Nous sommes convaincus que la présidence

de la Conférence poursuivra ces larges consultations avec tous les membres dans le but d'atteindre nos objectifs communs.

Nous avons pris acte du projet de décision sur l'établissement d'un programme de travail pour la session de 2009, figurant dans le document CD/1863. Nous avons transmis le document à notre capitale, et attendons des instructions. Notre délégation n'est pas en mesure d'ajouter quoi que ce soit à ce stade. Comme vous le savez, après les élections générales qui ont pris fin il y a peu en Inde, le Gouvernement indien a prêté serment à la fin de la semaine dernière.

Le Président (*parle en anglais*): Merci et félicitations pour ces élections. Nous comprenons bien que le Gouvernement vient de prendre ses fonctions, et nous espérons que sa réponse ne tardera pas à nous parvenir.

La liste des orateurs est épuisée. Le représentant de la République populaire démocratique de Corée souhaite-t-il prendre la parole? Je vois que c'est effectivement son intention. Je lui donne donc la parole.

M. An (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, ma délégation voudrait réagir aux déclarations faites, notamment, par le Japon et par la République de Corée. Hier, nous avons mené en toute sécurité un deuxième essai nucléaire. Nous avons déjà annoncé, par le biais du communiqué de notre Ministère des affaires étrangères publié le 29 avril dernier, que, le Conseil de sécurité des Nations Unies ayant violé nos droits souverains et notre droit au développement économique en prenant des mesures injustes et sans précédent dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies – consistant à mettre en doute le caractère pacifique du lancement d'un satellite et à commencer à appliquer des sanctions à l'encontre de notre pays et de son peuple en invoquant des déclarations de la présidence du Conseil de sécurité –, nous ne pourrions faire autrement que de prendre de nouvelles mesures de légitime défense, telles que des essais nucléaires et le lancement expérimental de missiles à longue portée, afin de préserver nos intérêts nationaux pour le cas où le Conseil de sécurité refuserait de lever ces mesures qui portent injustement atteinte à notre souveraineté.

Suite à cette annonce, nous avons observé l'attitude du Conseil de sécurité et, en l'absence des mesures souhaitées, nous avons agi comme nous l'avions annoncé. Tant que des pressions et des sanctions arbitraires nous seront imposées, nous continuerons à prendre les mesures correspondantes nécessaires pour défendre notre souveraineté et la paix sur la péninsule coréenne par nos propres moyens.

Ceci dit, je voudrais indiquer que, compte tenu des déclarations faites dans cette salle par les représentants du Japon et de la République de Corée, ma délégation ne peut exclure la probabilité que ces déclarations puissent empêcher notre capitale de considérer favorablement le document CD/1863, à savoir le projet de décision.

Le Président (*parle en anglais*): Je vous remercie, Monsieur le représentant de la République populaire démocratique de Corée.

Heureusement, notre mandat est suffisamment large et difficile, et celui du mécanisme des Nations Unies à New York est également large. Si chacun peut s'acquitter de son mandat, je crois que ce sera une bonne chose, et je suppose que cette question relève des organes compétents de New York. J'espère que cela n'aura aucune incidence sur nos activités ici.

Nous avons eu une séance intéressante aujourd'hui, et environ 25 ou 26 États ont persévéré dans le climat positif que nous avons observé lors de notre séance plénière précédente. Nous tiendrons notre prochaine séance jeudi prochain, et j'espère que si l'actuelle tendance consistant à appuyer le consensus ou à s'y associer se renforce, nous pourrons prendre une décision rapidement.

Comme beaucoup d'entre vous l'ont dit aujourd'hui, n'importe quel événement dans n'importe quel endroit du monde est susceptible de créer des tensions qui peuvent nuire à la réalisation de notre programme de travail. Pourtant, comme d'autres orateurs l'ont indiqué, il y a un temps pour agir, et le moment est venu. Si nous n'agissons pas dans un proche avenir, nous risquons de compromettre l'avenir même de la Conférence du désarmement. Donc, tous ces facteurs nous invitent à prendre conscience de la situation critique dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, ce qui explique aussi pourquoi le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a été présent ici, de même que la Ministre des affaires étrangères du pays hôte.

Je vais maintenant vous informer des progrès réalisés lors des consultations. Comme vous le savez, dans un premier temps, avant de saisir la Conférence de ce document, nous, membres de la plate-forme présidentielle, nous sommes répartis les contacts avec les différentes délégations. Après avoir obtenu suffisamment d'encouragements et de réactions positives, nous avons saisi la Conférence du document CD/1863. Nous avons ensuite entamé une deuxième phase de consultations, qui se base sur les groupes géographiques. Mes collègues présidents et moi-même avons donc eu le plaisir de nous entretenir avec le Groupe d'Europe occidentale et d'autres États, avec le Groupe des 21 et avec le Groupe des États d'Europe orientale, et nous rencontrerons la Chine demain après-midi. Nous aurons ainsi achevé cette série de consultations régionales.

Si certains aspects n'ont pas été examinés au cours de la première ou deuxième phase des consultations, les groupes de pays ou les pays qui souhaiteront me rencontrer ou s'entretenir avec un autre membre de la plate-forme présidentielle auront la possibilité de le faire à tout moment. Je leur suggère d'en avvertir le secrétariat, et nous ferons en sorte de leur donner la possibilité d'exprimer leurs points de vue et de répondre à toutes leurs préoccupations.

Nous arrivons au terme de cette séance. Je lance un appel à tous ceux qui ne se sont pas exprimés ou qui attendent des instructions et les invite à tâcher de contribuer au débat. Nous devrions avoir une séance jeudi et éventuellement une autre vendredi, et ce sera tout. Par conséquent, je voudrais tous vous inviter à nous faire bénéficier de vos contributions. À l'attention de ceux qui ne se sont pas encore exprimés, et aussi de ceux qui l'ont fait, je tiens à exprimer ma profonde gratitude, parce que je dois dire que, hormis deux délégations qui attendent encore des instructions, toutes les autres ont fait part de leur détermination à aller de l'avant avec cette proposition, de sorte que nous entrevoyons la possibilité de parvenir à un consensus.

Je tiens également, au nom des six Présidents (et il est d'ailleurs étonnant de constater à quel point la communauté d'objectif nous a maintenus soudés dans la quête du consensus), à exprimer à chacun de vous, en leur nom et en mon nom propre, je veux dire à tous ceux qui ont pris la parole, notre profonde gratitude pour la confiance, l'appui et la reconnaissance que vous nous avez témoignés (pour reprendre les mots employés par l'Ambassadeur des Pays-Bas), et qui ne font que renforcer notre détermination à parvenir aux résultats que vous attendez de nous.

Ceci étant dit, je déclare la présente séance levée, et nous nous retrouverons jeudi matin.

La séance est levée à 12 h 10.